

Plans de prévention du bruit dans l'environnement de la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême et des communes d'Angoulême, Soyaux, Gond-Pontouvre, Champniers, L'Isle d'Espagnac

Échéance 2018-2023 pour les voiries supportant un trafic journalier moyen de plus de 8200 véhicules / jour

Actions préventives et curatives réalisées ou prévues

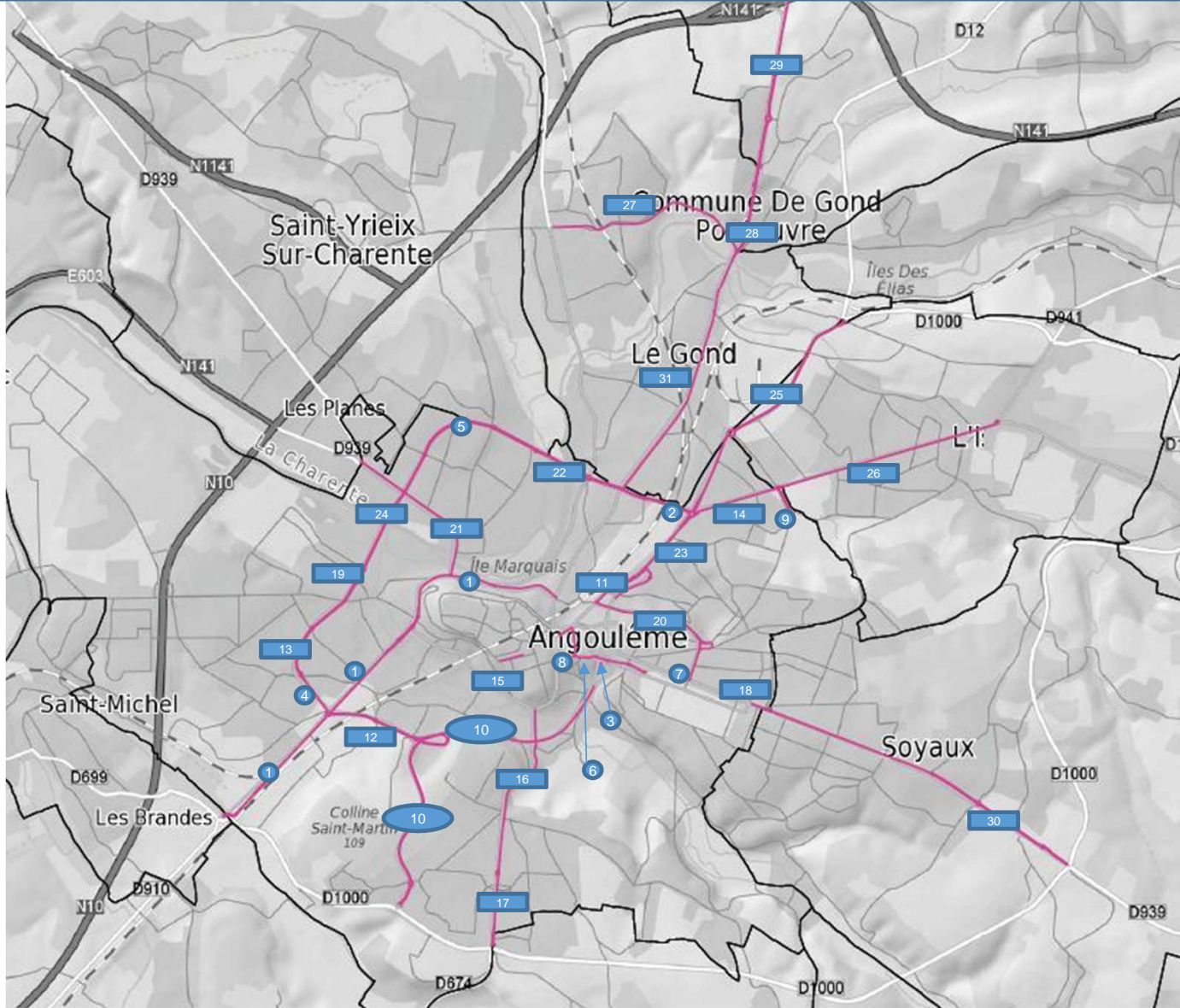


Sommaire

| | |
|--|------------|
| Cartographie des voies communales et intercommunales concernées par la Directive Européenne sur GrandAngoulême | p2 |
| Les politiques générales de GrandAngoulême et de la commune d'Angoulême visant à prévenir et réduire les nuisances sonores..... | p 5 |
| Les actions réalisées et prévues sur les voiries concernées par la Directive Européenne sur le Bruit..... | 8 |
| Voiries sur la commune d'Angoulême..... | p 9 |
| - Rue de Saintes | p 10 |
| - Rue de Bordeaux | P 11 |
| - Boulevard du 8 mai 1945..... | p 13 |
| - Rue de Montmoreau | p 14 |
| Boulevard Churchill | P15 |
| - Rue Saint Antoine | P 16 |
| - Boulevard de Bretagne | P 17 |
| - Avenue des Maréchaux | p 18 |
| - Rue de Périgueux | p 19 |
| - Rue de Navarre | p 20 |
| - Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny | p 21 |
| - Boulevard de la République | p 22 |
| - Boulevard Chabasse | p 23 |
| - Boulevard de Bury | P 24 |
| - Voie de l'Europe | p 25 |
| - Rue de Limoges | p 26 |
| - Avenue Gambetta | p 27 |
| - Boulevard Thébaud | p 28 |
| - Boulevard Poitou-Charentes | p 29 |
| - Boulevard Jean XXIII | p 30 |
| - Boulevard Allende | P 31 |
| - Boulevard d'Aquitaine | p 32 |
| - Rue Desfarges | p 33 |
| - Boulevard Jean Monnet | p 34 |

| | |
|--|-------------|
| Voiries sur la commune de Champniers..... | p35 |
| - Route de Paris..... | p36 |
| - Voie d'intérêt Communautaire de la Route de Paris prolongée par la Rue de l'Arétier..... | p37 |
| Voiries sur la commune de Gond-Pontouvre..... | p38 |
| - Rue de Paris..... | p 39 |
| - Route des Fours à Chaux..... | p40 |
| Voiries sur la commune de l'Isle d'Espagnac..... | p 41 |
| - Avenue de La République..... | p42 |
| - Avenue du Maréchal Juin..... | p43 |
| Voiries sur la commune de Soyaux..... | p44 |
| - Avenue du Général de Gaulle..... | p45 |
| Glossaire..... | p46 |

Cartographie des voies communales et intercommunales concernées par la Directive Européenne sur GrandAngoulême



Les politiques générales de GrandAngoulême et de la commune d'Angoulême visant à prévenir et réduire les nuisances sonores



Historique de la gestion de voirie

GrandAngoulême ne dispose pas de la compétence voirie, celles-ci étant principalement gérées par les communes. Cependant dans le cadre de ses autres compétences (développement économique, autorité organisatrice des transports), elle a la gestion relativement récente de voiries dites d'Intérêt Communautaire. Ces voiries ont été définies dans la délibération n° **2018.12.397 du 11 décembre 2018 en matière de création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, et résultent principalement de la mise en œuvre du nouveau système de transports en commun Möbius et en particulier des 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service.**

GrandAngoulême rappelle que cette délibération intervient après la date prévisionnelle d'approbation des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement prévue par la directive Européenne prévue 18 juillet 2018 pour l'échéance 2018-2023 de la Directive Européenne. La politique issue de la mise en place du BHNS implique une rétrocession de certaines voiries des communes vers l'agglomération. Dans le cadre de l'échéance 2018-2023, les voiries concernées pour GrandAngoulême en matière de bruit sont représentées par :

- *La rue de l'Arétier sur la Commune de Champniers et la Route de Paris à compter du n°9004 jusqu'à la rue de l'Arétier sur la Commune de Champniers ;*
- *L'Avenue du Marechal Juin sur la Commune de l'Isle d'Espagnac du giratoire de Tibhirine jusqu'au giratoire de Brébonzac (lequel est exclu) (commune de L'Isle d'Espagnac);*
- *Une portion de l'Avenue Gambetta (commune d'Angoulême)*
- *l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny qui va du giratoire de la Madeleine non compris, jusqu'au giratoire non compris (traité dans le PEM GARE) avec la rue Pierre Séward, (commune d'Angoulême)*
- *rue de Bordeaux : du carrefour avec l'avenue du Président Wilson jusqu'au carrefour giratoire de Girac (rond-point non compris) - (commune d'Angoulême)*

Actions générales réalisées par GrandAngoulême pour la prévention et la réduction du bruit sur la période 2018-2023

Mise en place des services à la mobilité Möbius en 2018-2019 avec effectivité au 2^e septembre 2019. Objectif de diminuer le trafic, notamment à destination du centre ville d'Angoulême, sur et à proximité des axes principaux de l'agglomération et avec pour corollaire l'objectif de réduire l'impact sonore du trafic routier.

- mise en place des lignes BHNS au 2^e septembre 2019 sur des voies concernées par la réglementation Bruit : rue Bordeaux avec réfection de chaussée, Avenue Gambetta, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny avec réfection de chaussée, avenue Maréchal Juin, Avenue du Général de Gaulle à Soyaux. Lignes fonctionnant avec 26 bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS) n'émettant pas de bruit et limitant les émissions atmosphériques polluantes
- réorganisation des lignes de transport en commun autour de 2 lignes BHNS pour faciliter le report modal
- Développement depuis 2014 du service de location de vélo Mobilicycle (540 vélos en location en 2019)
- Etablissement de conventions Plan de Déplacements d'Entreprises depuis pour encourager des pratiques alternatives à la voitures pour le déplacement domicile travail des salariés et accompagnement depuis 2019 d'une dizaine de nouveaux établissements dans leurs systèmes de management de la mobilité
- Aménagement de parkings relais à proximité des linéaires concernés par la réglementation sur le bruit (P+R Girac / ZI 3 / Espace Carat) afin de favoriser le report modal et diminuer le trafic sur les pénétrantes vers le centre ville d'Angoulême
- Elaboration en 2016 d'un Schéma directeur cyclable visant à définir les axes principaux de développement du vélo utilitaire. Constitution d'un fonds de concours d'accompagnement des projets cyclables des communes et premiers aménagements réalisés le long des voiries BHNS
- Prise en compte du Bruit dans le PLUi 16 communes adopté fin 2019 : Rappel du classement sonore des voiries imposant des règles d'insonorisation minimale des nouvelles constructions
- Aménagement du Pôle d'échange Multimodal de la gare d'Angoulême : Parvis Est : Priorisation pour les bus, aménagements cyclables
- Finalisation des aménagements pour la tranche n° 2 du BHNS
- Projets d'aménagement de la Rue de l'Arétier sur la commune de Champniers

ACTIONS DE REDUCTION DES NUISANCES – Ville ANGOULEME



LES ACTIONS DE PREVENTION MISES EN ŒUVRE POUR REDUIRE A LA SOURCE

- Réactualisation des comptages du trafic journalier TJMA des voiries cibles;
- Aménagement de voirie :
Introduction du nouveau circuit de circulation de transport en commun BHNS (Bus à Haut Niveau de Services) dans l'objectif de développer en coordination avec le projet de réorganisation du réseau, deux lignes qui favorisent une desserte optimale de tout le territoire de l'agglomération d'Angoulême, alternatives aux véhicules routiers;
Actions d'aménagement judicieux des voies pour la réduction de vitesse pour les véhicules (Limitation en Zone 30 km/h, plateaux surélevés, coussins berlinois...), création de nombreuses bandes cyclables ; Pour les ERP, réflexion sur la nécessité de mettre en place les arceaux vélos (pour favoriser cette mobilité) .
- Information et sensibilisation du territoire : actions d'informations et de sensibilisation des automobilistes dans l'objectif de favoriser un comportement ne générant pas de nuisances (services SCHSP et Police Municipale => Semaine de la mobilité, ateliers jeune public en deux-roues...);
- Projet d'étude acoustique/thermique des futurs bâtiments en construction fonction de l'exposition ;

ACTIONS CURATIVES MISES EN ŒUVRE

- Aménagement de voirie : limiter la propagation du bruit en mettant en œuvre une réflexion sur l'installation de traitements acoustiques en réfection de chaussée;
- Patrimoine et protection des usagers exposés : recherche de fond pour la mise en œuvre de projets d'insonorisation, barrière physique, de protection collectives, pour traiter les points noirs de bruit routier ;
- Réflexion sur la définition de zones calmes ;

Les actions réalisées et prévues sur les voiries concernées par la Directive Européenne sur le Bruit

Voiries sur la commune d'Angoulême

Voie 21 : Rue de Saintes (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 217 | 140 | 414 | 134 | 0 | 459 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 139 | 489 | 59 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Saintes, il est estimé que 459 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.

Il y a également 2 établissements d'enseignement soumis à un Lden compris entre 55 et 60 dB pour le premier et 1 qui dépasse la norme de 68 dB. Ce dernier à un Ln Compris entre 60 et 65 db

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Secteur Bretagne / Croix Maillot

Chaussée réfectionnée en 2017 section boulevard Bretagne/Intermarché

Secteur Bretagne / Halage

création d'un plateau surélevé

Secteur Croix Maillot / Limite communale

- Réfection de chaussée
- Proposition de zone 30km/h - Gain attendu : 2 dB(A)

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Secteur Bretagne / Croix Maillot :

- Réfection de chaussée section Intermarché / Croix Maillot en 2019
- Réflexion bande cyclable et de la création d'un mini giratoire pour sécuriser la sortie d'Intermarché en 2020

Secteur Bretagne / Halage

- Réfection de chaussée section Bretagne/Halage - Gain attendu : 2 dB(A)
- Proposition de zone 30km/h - Gain attendu : 2 dB(A)
- Etude d'insonorisation sur les bâtiments et proposition de travaux d'amélioration (Crèche Saint Cybard et Ecole Élémentaire Duruy)

Secteur Halage / Bordeaux

création d'un SAS vélo au carrefour Barrouilhet en 2019

Voie 1 : Rue de Bordeaux (Angoulême) – (de D1000 à Paris)

Gestionnaires de voirie



Ville d'Angoulême (de l'Avenue Wilson à la rue de Paris)
GrandAngoulême (de l'Avenue Wilson à la D1000 - Rond Point de Girac)

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 196 | 241 | 916 | 36 | 0 | 436 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 348 | 876 | 35 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Bordeaux, il est estimé que 436 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit

Il y a également 3 établissements d'enseignement supérieur soumis à un Lden compris entre 65 et 70db et un Ln compris entre 55 et 60 Db.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Secteur D1000 - Wilson

- Mise en place de Tourne à droite aux feux pour faciliter le déplacement des vélos à chaque carrefour à feux en 2017

Secteur Wilson – Montauzier

- Chaussée réfectionnée en 2012 - Plateau surélevé
- Mise en place de Tourne à droite pour faciliter le déplacement des vélos à chaque carrefour à feux en 2017
- Autorisation pour les cyclistes d'emprunter la voie bus dans le sens montant Montauzier vers la Colonne

Secteur Montauzier – Saintes

- Chaussée réfectionnée en 2012
- Mise en place de TAD pour faciliter le déplacement des vélos à chaque carrefour à feux en 2017

Voie 1 : Rue de Bordeaux (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Ville d'Angoulême (de l'Avenue Wilson à la rue de Paris)
GrandAngoulême (de l'Avenue Wilson à la D1000 - Rond Point de Girac)

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Secteur D1000 - Wilson

Aménagement du projet BHNS :

- Réfection de la voirie par le Grand Angoulême en 2018 2019, avec séparation des flux (bus, véhicules, cycles) dans le cadre de l'aménagement des lignes Bus à Haut Niveau de Service de Möbius.
- Voirie grenailée limitée aux stations BHNS et aux bandes de roulement du BHNS (nb limité de passage par jour par rapport au nombre total de véhicule)
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Aménagement d'un P+R Girac pour faciliter le Report modal

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Secteur D1000 - Wilson

création de SAS vélo pour 2019 – 2020 par le GrandAngoulême

Secteur Wilson – Montauzier

Remise en place des 2 Tourne à droite pour les vélos aux carrefours à feux à son intersection avec l'avenue Wilson et avec la rue Lucie Valore par le GrandAngoulême

- création de SAS vélo pour 2019 – 2020

Secteur Montauzier – Saintes

- Réalisation d'un SAS vélo au carrefour à feux de Barrouilhet en 2019
- Lancement d'étude bande cyclable à mener et zone 30km/h

Secteur – Saintes – Besson bey

- Chaussée réfectionnée été 2018
- Réalisation d'une bande cyclable en 2019
- Limitation à 30km/h en 2019 - Gain attendu : 2 dB(A)
- Réaménagement du carrefour Barrouilhet : projet de giratoire
- Réfection de voirie de façade à façade dans le cadre du projet îlot du port

Secteur Besson Bey – rue de Paris

- Chaussée réfectionnée été 2018 - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Réalisation d'une bande cyclable en 2019
- Limitation à 30km/h de part et d'autre des coussins berlinois en 2019 : Gain attendu : 2 dB(A)
- Réfection de voirie de façade à façade dans le cadre du projet îlot du port : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Nouvelle desserte bus à compter de septembre 2019 (report modal)

Voie 2 : Boulevard du 8 mai 1945 (Angoulême, Gond-Pontouvre)

Gestionnaires de voirie



Ville d'Angoulême
GrandAngoulême (carrefour Pisany),
Commune de Gond-Pontouvre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Chaussée réfectionnée sur la section Charcot / rue des lignes en 2017
- Installation d'une bande cyclable dans les 2 sens de circulation sur tout le Boulevard
- Création d'un rond point au carrefour Pisany par le Grand Angoulême en 2017 (réduction vitesse et fluidification du trafic)

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|------------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur jour) | 83 | 158 | 59 | 115 | 0 | 169 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 166 | 59 | 116 | | | |

Sur le boulevard du 8 mai, il est estimé que 169 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée. Il n'y a aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réflexion sur l'abaissement de la vitesse (zone 30 km/h) : Gain attendu : 2 dB(A)
- Comptages à réactualiser (attention portée sur les évolutions de trafic, suite à la mise en place du nouveau réseau et l'aménagement du parvis de la gare)

Voie 16 : Rue de Montmoreau (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Création d'une zone 30km/h sur la section Churchill / Croix Lalaud
- Chaussée réfectionnée section Renolleau/Abadie en 2013
- Création de bande cyclable section giratoire Guimberteau / Cl à Croix Lalaud en 2015
- Création d'un plateau surélevé au droit de l'église des Bézines

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Place Perrot / Churchill

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Réflexion sur l'élargissement de la zone 30km/h : Gain attendu : 2 dB(A)
- Réfection du giratoire Churchill

Navarre / Clérac à Croix Lalaud

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de la création d'une bande cyclable montante et réalisation d'un SAS vélo au carrefour à feux


Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 95 | 186 | 225 | 0 | 0 | 119 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 230 | 193 | 7 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Montmoreau, il est estimé que 119 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Voie 8: Boulevard Churchill (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 122 | 55 | 146 | 0 | 0 | 114 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 55 | 146 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le Boulevard Churchill, il est estimé que 114 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il y a également 2 établissements d'enseignement supérieur soumis à un Lden compris entre 65 et 70db et un Ln compris entre 55 et 60 db pour l'un, et entre 55 et 60 db pour l'autre.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Voirie réfectionnée en 2013
- Création d'une zone 30km/H - Gain attendu : 2 dB(A)
- Mise en place d'un plateau surélevé

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Une réflexion sera menée sur une étude d'insonorisation de l'école maternelle Condorcet

Voie 22 : Rue Saint Antoine (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Chaussée réfectionnée en 2009
- Création d'une bande cyclable dans les 2 sens de circulation

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 48 | 19 | 47 | 47 | 0 | 85 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 19 | 49 | 45 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue Saint-Antoine, il est estimé que 85 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.
Il n'y a aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Voie 5 : Boulevard de Bretagne (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|------------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur jour) | 315 | 173 | 160 | 1 | 0 | 60 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 192 | 159 | 2 | 0 | 0 | 0 |

Sur le bd de Bretagne, il est estimé que 60 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.
Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Section Giratoire St Antoine / Giratoire Mauron

- Bande cyclable dans les 2 sens de circulation
- Réduction de la 2*2 voies à 1*2 voies pour freiner le flux de circulation)
- Piste cyclable sur le pont Saint Antoine
- Réfection de chaussée section Fontchaudière à Mauron en 2009
- Réfection des giratoires St Antoine et Fontchaudière en 2017

Section Giratoire Mauron / Giratoire Saintes

- Bande cyclable dans les 2 sens de circulation

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Section giratoires Mauron au giratoire Gontran Labrégère
Réfection de chaussée et de la signalisation dont bande cyclable en 2019

Section Giratoire Mauron / Giratoire Saintes

- Réfection du giratoire G Labrégère et la chaussée de la rue de Saintes / Labrégère.
Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Voie 15 : Avenue des Maréchaux (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 123 | 0 | 88 | 0 | 0 | 32 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 0 | 88 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur l'avenue des Maréchaux, il est estimé que 32 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.
1 établissement d'enseignement a un Lden compris entre 55 et 60 Db.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Réfection de chaussée de Carnot à Léna en 2010
- Création d'une zone 30km/h : Gain attendu : 2 dB(A)

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Chaussée réfectionnée en 2019 (section Tharaud à Carnot) - Gain attendu : 2 dB(A)
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)

Voie 18 : Rue de Périgueux (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 5 | 80 | 82 | 0 | 0 | 25 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 44 | 82 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Périgueux il est estimé que 25 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.
Il n'y a aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Limite communale / Alsace Lorraine : réalisation de stations BHNS
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Réfection de la chaussée Chabasse/Alsace Lorraine et réalisation de bande cyclable en 2019
- Création d'une bande cyclable de Liédot vers limite communale en 2020

Voie 17 : Rue de Navarre (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 21 | 261 | 106 | 0 | 0 | 20 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 154 | 214 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Navarre, il est estimé que 20 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.

Il y a également 2 établissements d'enseignement soumis à un Lden compris entre 65 et 70 dB dont 1 dépasse la norme de 68 Db.

Les 2 établissements ont un Ln compris entre 55 et 60 db.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Section Montmoreau/Lycée LISA

- Mise en place de Tourne à Droite pour faciliter le déplacement des vélos en 2017

Section lycée LISA/RD1000

- Mise en place d'un plateau surélevé au droit du lycée pour sécuriser la traversée piétonne

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Section Montmoreau/Lycée LISA

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de création de bande cyclable montante et réalisation d'un SAS vélo

Section lycée LISA/RD1000

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de création de bande cyclable montante

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 190192 | 225 | 130 | 0 | 0 | 18 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 226 | 129 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur l'Avenue de Lattre de Tassigny, il est estimé que 18 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il y a un établissement d'enseignement dont le Lden est situé entre 55 et 60 dB

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Aménagements BHNS avec renforcement de la piste cyclable et priorisation sur la voirie pour les BHNS aux giratoires
- Réfection de la voirie de façade à façade
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Prise en compte de l'acoustique pour la future école du secteur de la GrandFont dans le cadre de l'opération de Renouvellement Urbain Bel Air GrandFont
- Réflexion sur une étude d'insonorisation sur bâtiment et proposition de travaux d'amélioration

Voie 20 : Boulevard de la République (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 245 | 229 | 359 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 323 | 265 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le Boulevard de la République, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Création de chaussée réfectionnée en 2012 et terminée en 2017 :
- Création de 2 coussins berlinois dans chaque sens de circulation

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Etude pour limiter la voie à 30km/h en montée pour faciliter la circulation des vélos et création d'une bande cyclable montante de Gambetta à Guichard : Gain attendu : 2 dB(A)

Voie 7: Boulevard Chabasse (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 89 | 1174 | 314 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 121 | 304 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le bd Chabasse, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit

Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Mise en place du Tourne à droite pour les vélos au carrefour à feux Chabasse Périgueux en 2017

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Création de station BHNS en 2019 pour favoriser le report modal voiture bus
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Création du sas vélo
- Remise du Tourne à Droite par GrandAngoulême
- Réfection de chaussée - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Voie 6: Boulevard de Bury (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 140 | 122 | 302 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 154 | 270 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le bd de Bury, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit

Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Création de stations BHNS en 2019
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Réfection de la chaussée - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Voie 10 : Voie de l'Europe (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 455 | 290 | 203 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 308 | 117 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la voie de l'Europe, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit

Il y a également 2 établissements d'enseignement supérieur soumis à un Lden compris entre 60 et 65 dB et un entre 55 et 60 db. Ces deux établissements ont un Ln compris entre 55 et 60 db.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Sorties Nord Tunnel et Ferme des Valettes ,
- Bretelles accès Ferme des Valettes et rue Broquisse
- Chaussée réfectionnée en 2010
- Section ferme des Valettes / cité de l'Arche
- Chaussée réfectionnée en 2011
- Section ferme des Valettes / Pierre Sépard hors tunnel
- Bretelles accès rue de la Loire
- Chaussée réfectionnée en 2012

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée et autorisation du passage des transports en commun sous le tunnel depuis 2019 avec mise en place d'une ligne bus Express en septembre 2019 (report modal)
- Section Giratoire Ma Campagne / Giratoire Semard sauf sous le tunnel
- Section DR1000/giratoire Ma Campagne
- Etude de réfection de chaussée Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Etude de réfection du giratoire de Ma Campagne

Voie 14 : Rue de Limoges (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 26 | 123 | 142 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 143 | 122 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Limoges , il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.
 Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Chaussée réfectionnée section sept moines de Tibhirine / rue Brossolette en 2010

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée section Chevalet / Giratoire de la Madeleine en 2019
- Etude de réalisation d'une bande cyclable

Voie 11 : Avenue Gambetta (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Création d'une zone 30km/h - Gain attendu : 2 dB(A)
- Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la Gare – Secteur Est

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 49 | 146 | 14 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 160 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur l'avenue Gambetta, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a par ailleurs aucun établissements sensibles sur ce périmètre.

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Réfection du giratoire D. Papin en 2018

Réfection de la chaussée section Giratoire D. Papin /Pl. Perrot : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

- Création station BHNS sur la section giratoire République / giratoire Eperon
- Finalisation de l'aménagement du secteur Ouest du Pôle d'Echange Multimodal afin de réduire le nombre de véhicule accédant à la gare par l'Avenue Gambetta, Tunnel de la Gatine, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

Voie 24 : Boulevard Thébaud (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Chaussée réfectionnée section Saintes/Pascaud en 2017
- Création d'une bande cyclable dans chaque sens de circulation en 2017

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 178 | 64 | 13 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 64 | 13 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le Boulevard Thébaud, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a aucun établissements sensibles sur ce périmètre

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée du giratoire de Lisbonne au giratoire de Londres - Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Voie 19 : Boulevard Poitou-Charentes (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Réalisation d'une bande cyclable dans les deux sens

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 58 | 57 | 12 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 57 | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le Boulevard Poitou Charentes, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a aucun établissement sensible sur ce périmètre

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée : Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique

Voie 13 : Boulevard Jean XXIII (Angoulême)

Gestionnaires de voirie

Ville d'Angoulême



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 530 | 261 | 6 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 259 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le Boulevard Jean XXIII, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Création d'une bande cyclable dans les 2 sens de circulation
- Chaussée réfectionnée section Essarts Varsovie en 2010

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée section Aulard / Essarts en 2019
- Création d'une voie en site propre BHNS en 2019
- Création d'une station BHNS en 2019
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS
- Création d'un SAS vélo et pose de Tourne à droite au carrefour à feux par le GA

Voie 3 : Boulevard Allende (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|------------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur jour) | 108 | 165 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 96 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le boulevard Allende, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif BHNS
- Création d'une bande cyclable de boulevard Bury vers Liédot
- Aménagement de station BHNS
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

Voie 4 : Boulevard d'Aquitaine (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 38 | 69 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 61 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le boulevard d'Aquitaine, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.
Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Création d'une bande cyclable dans les deux sens

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée –Gain attendu : 2 dB(A) si enrobé acoustique
- Création du réseau BHNS
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Comptages à réactualiser sur le secteur pour étudier l'évolution de trafic après mise en service du BHNS

Voie 9 : Rue Desfarges (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 24 | 34 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 34 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue Desfarges, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a par ailleurs pas d'établissements sensibles sur ce périmètre.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Création d'une bande cyclable section Limoges / Lunesse dans les 2 sens de circulation

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Création d'une bande cyclable section Lunesse/ Mairat
- Réactualisation des comptages

Voie 12 : Boulevard Jean Monnet (Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 23 | 20 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 18 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur le Boulevard Jean Monnet, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit en journée ou la nuit.

Il n'y a par ailleurs aucun établissement sensible sur ce périmètre.

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Réfection de chaussée hors giratoire biodiversité
- Réfection ponctuelle de la piste cyclable

Voiries sur la commune de Champniers

Voie : 28 Route de Paris (Champniers)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibels | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 23 | 51 | 42 | 40 | 0 | 53 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 43 | 42 | 40 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Paris à Champniers, il est estimé que 53 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a pas de dépassements réglementaires la nuit

Il n'y a par ailleurs pas d'établissements sensibles sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

En 2011, la CdC Braconne Charente, en lien avec le Département de la Charente, a réaménagé l'ex RD 910 entre le giratoire des Fours à Chaux « la pyramide » et le giratoire des Avenauds en reprenant l'enrobé de la voie (revêtement générant moins de nuisances sonores) et en retraitant les trottoirs côté Champniers et côté Gond-Pontouvre. Ces travaux avaient également permis l'enfouissement des réseaux.

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

Il peut être envisagé le passage de cet axe en zone 30 puisqu'il est bordé de maisons individuelles mitoyennes entre les deux giratoires – Gain attendu : 2dB(A) Depuis le 1^{er} septembre 2019, la STGA a renforcé l'offre de transport public. La ligne 6 (Angoulême Frégeneuil – Champniers Pont Cassé) passe par cet axe avec une fréquence à 20 minutes en heures de pointe, environ 30 à 40 minutes en heures creuses.

Voie 29 d'intérêt Communautaire de la Route de Paris prolongée par la Rue de l'Arêtier (Champniers)

Gestionnaires de voirie

GrandAngoulême (voirie rétrocédée à GrandAngoulême en 2017 – ancien gestionnaire commune de Champniers)



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2019

- Etude de circulation réalisée en 2017 sur le secteur. Constat au nord du ½ échangeur d'une progression de 50 % du trafic (2015-2017)
- Voie intégrée au schéma cyclable d'agglomération 2016

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibel | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 5 | 35 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibel | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 15 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la Voie d'intérêt communautaire de la Rue de Paris prolongée par la rue de l'Arêtier, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h ni la nuit.

Il n'y a par ailleurs pas d'établissements sensibles sur ce périmètre

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Identification des scénarii d'aménagement de la voie (requalification, projets de dévoiement du trafic et définition d'orientation pour diminuer de 23 % le trafic sur la pénétrante principale – objectif de passer sous les 14 000 véh/j.
- Nouvelle desserte bus de la zone commerciale par le réseau Möbius 2019 (arrêt Pont Cassé) favorisant le report modal

Actions visant à redéployer le trafic :

- Création d'un barreau nord en amont du demi échangeur (réalisation par Conseil départemental en Maîtrise d'ouvrage déléguée) objectif de réduction de 11 % du trafic de la voie à court terme
- Requalification par GrandAngoulême de la section rond point du Pont Cassé au ½ échangeur pour une meilleure sécurité des usagers : Réfection de la chaussée, mise en place de déplacements doux (pistes cyclables), recentralisation de la circulation (flots moins large)
- Réalisation d'une liaison entre la rue de l'Arêtier et le parc commercial au niveau des hôtels pour dévier une partie du trafic
- Renforcement de la desserte en bus dans la zone des Montagnes en septembre 2019 (report modal)

Voiries sur la commune de Gond-Pontouvre

Voie 31 : Rue de Paris (Gond-Pontouvre)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibels | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 79 | 222 | 438 | 0 | 0 | 63 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 231 | 426 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la rue de Paris à Gond-Pontouvre, il est estimé que 63 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a pas de dépassements réglementaire la nuit.

Il n'y a par ailleurs des établissements sensibles sur ce périmètre :

- 1 établissement de santé soumis à un moyenne sur 24 h comprise entre 60 et 65 dB, (pas de dépassement de normes) et la nuit entre 55 et 60 dB (pas de dépassement de normes)
- 1 établissement d'enseignement soumis à un moyenne sur 24 h comprise entre 50 et 55 dB, (pas de dépassement de normes) et la nuit < 50 dB

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Mise en place d'une « zone 30 » au droit des commerces dans le quartier du « Pontouvre » - Gain attendu : 2 dB(A)
- Aménagement de certaines intersections pour diminuer la vitesse et le bruit, y compris aménagement de piste cyclable au droit de la rue de la République et de la zone commerciale de « Pisany »

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Comptage en 2020,
- Aménagements de certaines intersections pour diminuer la vitesse et le bruit,
- Mise en place d'un plan de jalonnement orientant le trafic de transit sur la déviation d'Angoulême (RN10, RN141, D1000) en collaboration avec les gestionnaires des voiries concernées (DIRA, CD16, Grand Angoulême et les communes concernées de l'agglomération),

Voie : 27 Route des Fours à Chaux (Gond-Pontouvre)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

2018 - Réduction de la vitesse sur le tronçon allant de la route de Paris au boulevard du Grand Plantier avec interdiction au PL de + 3,5 T d'emprunter cette voie en aménagement expérimental. Réduction de la vitesse à la sortie du lotissement « Les Sablons » en aménagement expérimental.

2020 Réduction de la vitesse sur le tronçon allant de la route de Paris au boulevard du Grand Plantier avec interdiction au PL de + 3,5 T d'emprunter cette voie en aménagement définitif. Gain attendu : 2 dB(A)
Réduction de la vitesse à la sortie du lotissement « Les Sablons » en aménagement définitif - Gain attendu : 2 dB(A)

Comptages en 2020,

Mise en place d'un plan de jalonnement orientant le trafic de transit sur la déviation d'Angoulême (RN10, RN141, D1000) en collaboration avec les gestionnaires des voiries concernées (DIRA, CD16, Grand Angoulême et les communes concernées de l'agglomération).

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibels | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 105 | 111 | 102 | 0 | 0 | 30 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 113 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur la route des Fours à Chaux à Gond Pontouvre, il est estimé que 30 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a pas de dépassements réglementaire la nuit

Il n'y a par ailleurs pas d'établissements sensibles impactés sur ce périmètre

Voiries sur la commune de l'Isle d'Espagnac

Voie : 26 Avenue de La République (L'Isle d'Espagnac)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibels | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 66 | 235 | 328 | 0 | 0 | 1 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 234 | 312 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur l'Avenue de la République à L'Isle d'Espagnac, il est estimé qu'une personne est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a pas eu de dépassements la nuit

Il n'y a par ailleurs pas d'établissements sensibles sur ce périmètre

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Installation d'un plateau surélévateur devant l'école Chaumontet avec installation d'une zone 30. (2015)

Aménagement de mobilité douce dans les rues environnantes pour faciliter les déplacements vélo vers les commerces et modification du plan de circulation (2017)

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Suppression de feux de carrefour pour l'aménagement d'un rond point au croisement de l'Avenue République / bd des Ecasseaux (fluidification trafic) (2019)
- Déplacement école Chaumontet en second rideau de de l'avenue de la République (derrière la Mairie) favorisant la diminution des nuisances sonores pour cet établissement sensible. Ecole dite « Bâtiment à Energie Positive » avec isolation renforcée en matériaux biosourcés qui complète la prévention du bruit.
- Prévention : Mise en place de radar mobile avec la police municipale (outil mutualisé avec La Couronne, Saint Michel, Gond-Pontouvre)
- Installation par GrandAngoulême d'un parking relais P+R Carat et P+R ZI III pour faciliter le report modal vers le bus et éviter la traversée vers le centre ville d'Angoulême par l'avenue République

Voie 25 : Avenue du Maréchal Juin (L'Isle d'Espagnac, Angoulême)

Gestionnaires de voirie



Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibels | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 96 | 145 | 55 | 0 | 0 | 0 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 134 | 55 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur l'Avenue du Maréchal Juin sur Angoulême et L'Isle d'Espagnac, il est estimé qu'aucune personne n'est impactée par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h.

Il n'y a par ailleurs pas d'établissements sensibles sur ce périmètre

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Avenue Traversée par le BHNS depuis 02/09/2019
- Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage au stations du BHNS)
- Mise en place d'un parking relais dans le secteur Brébonzac pour faciliter le report modal de la voiture vers le bus pour les déplacements vers le centre ville d'Angoulême
- Aménagement d'un giratoire au niveau de Gamm Vert pour fluidifier le trafic

Voirie sur la commune de Soyaux

Voie 30 : Avenue du Général de Gaulle (Soyaux)

Gestionnaires de voirie



Sensibilité au bruit de la population

| Tranche décibels | Population impactée | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------|---------|---------|------|------|
| | [55-60[| [60-65[| [65-70[| [70-75[| >=75 | >=68 |
| Lden (indicateur 24h) | 118 | 163 | 615 | 27 | 0 | 533 |
| Tranche décibels | [50-55[| [55-60[| [60-65[| [65-70[| >=70 | >=62 |
| Ln (indicateur nuit) | 138 | 607 | 27 | 0 | 0 | 0 |

Sur l'Avenue du Général de Gaulle à Soyaux, il est estimé que 533 personnes sont impactées par des dépassements de la norme réglementaire en matière de bruit sur 24 h. Il n'y a pas de dépassements réglementaire la nuit

Il y a par ailleurs un établissements d'enseignements impacté sur ce périmètre : dépassement réglementaire sur 24 h < 68 dB

Actions réalisées pour la réduction du bruit 2009-2017

- Pistes cyclables rue Vaucouleurs / rue des Lilas (parallèles à l'Avenue Général de Gaulle) favorisant le report modal (2016)
- Enlèvement des feux pour meilleure fluidité du trafic (2016)

Actions prévues pour la réduction du bruit 2018-2023

- Élargissement préalable au giratoire des Effamiers dans le sens Angoulême Périgieux pour une fluidification du trafic (2018)
- Revêtement routier refait à neuf avec plateau surélevé 2018 - Gain attendu : 2 dB(A)
- Vitesse limitée à 30 sur la partie 2018 - Gain attendu : 2 dB(A)
 - Secteur de passage du BHNS qui a pour objectif de renforcer le report modal de la voiture vers le bus
 - Passage de bus hybrides fonctionnant à l'électricité pour des vitesses inférieures à 10 km/h (en particulier lors de la phase arrêt démarrage aux stations du BHNS)
- Revêtement rond point du bourg vers rond point de pétureau (2019)
- Mise en place de comptage routiers pour étudier l'évolution du trafic
- Aménagement cyclable évolutif en fonction du tracé du BHNS